

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS	Tél : +32 (0) 65 40 41 48	Fax : +32 (0) 65 40 41 52	Mail : edu-mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 01 Initiation au métier d'enseignant - stages pédagogiques 1			
Code	PEIM1B01PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	16 C	Volume horaire	210 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<p>HELHa Braine-le-Comte Nathalie MICHIELS (nathalie.michiels@helha.be) Lucrezia DI LEO (lucrezia.di.leo@helha.be) Anne LISART (anne.lisart@helha.be) HELHa Campus Mons Céline DOCHY (dochyc@helha.be) Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be) Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be) HELHa Gosselies Kim LARSILLE (kim.larsille@helha.be) Brigitte BRION (brigitte.brion@helha.be) Cécile DUPONT (cecile.dupont@helha.be) François JANDRAIN (jandrinf@helha.be) Pauline LAMBRECHT (pauline.lambrecht@helha.be) Mélissa MOLINO (molinom@helha.be) David PRINCE (david.prince@helha.be) Dominique YERNAUX (dominique.yernaux@helha.be) Dominique ROSAR (dominique.rosar@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Céline DEPREZ (celine.deprez@helha.be)</p>		
Coefficient de pondération	160		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en oeuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Néant

Acquis d'apprentissage visés

- I. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...).(1.3.)
- II. Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).(2.1.)
- III. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation(4.4., 5.2., 6.1., 6.2.).
- IV. En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.(7.1.)
- V. Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)
- VI. En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.(4.3.)

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : PEIM2B35PP

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	15 h / 2 C
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	120 h / 8 C
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	60 h / 5 C
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	15 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 160 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B01PPA	Activités interdisciplinaires	0
PEIM1B01PPB	Ateliers de formation professionnelle	80
PEIM1B01PPC	Stages pédagogiques	50
PEIM1B01PPD	Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant	0

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Activités interdisciplinaires			
Code	14_PEIM1B01PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DOCHY (dochyc@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage, fortement lié à la pratique de stage, s'inscrit dans l'Unité d'intégration professionnelle 1 orientée sur le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées, dont la finalité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en œuvre des démarches (savoir-faire).

Plus précisément, cette activité d'apprentissage souhaite amener les étudiants à:

- analyser leurs manières de traiter l'information dans un énoncé et/ou une consigne;
- maîtriser, tant dans le sens que dans la forme, l'utilisation des verbes fréquemment utilisés dans les consignes;
- construire des énoncés adaptés aux élèves auxquels ils s'adressent;
- comprendre l'organisation des programmes scolaires des différentes disciplines.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

1. Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure...).(1.3.)
2. Dans les situations d'enseignement, l'étudiant sera capable de s'approprier et de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.(6.4.) (5.2)
3. Dans les situations d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).(4.1.)

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- a. découverte de l'organisation des programmes scolaires;
- b. notions théoriques relatives à l'histoire et à l'élaboration des programmes scolaires;
- c. établir des liens entre les différents AFP et les compétences qui y sont associées;
- d. prise de conscience de ses manières de réagir face à des énoncés et/ou des consignes;
- e. maîtrise du sens des termes habituellement utilisés dans les énoncés et/ou consignes;
- f. analyse d'énoncés et/ou consignes pour en déterminer les composantes et l'organisation;
- g. élaboration d'énoncés et/ou de consignes dans des champs disciplinaires différents en utilisant des langages différents;
- h. découverte de la taxonomie de Bloom.

Démarches d'apprentissage

- Activités, mises en situation.
- Discussions au départ des situations vécues.
- Structuration des nouveaux acquis.
- Production d'écrits.

Dispositifs d'aide à la réussite

- Regard réflexif sur ses propres comportements en tant qu'apprenant.
- Accompagnement formatif.

Sources et références

Attention aux consignes (2010). *Cahiers pédagogiques*, (483).

CCDMD (2007). *Amélioration du français*. Repéré à http://www.ccdmd.qc.ca/fr/exercices_pdf/?id=39

Houart, M., Langouche, A.-S., Petit, V., Philippe, M.-C., Rifon, J. et Willocq, B. (1997). *Développer des compétences transversales au premier degré: respecter une consigne, un énoncé*. Namur: FUNDP. Repéré à www.enseignement.be/download.php?do_id=2482&do_check=

Warnier, Y. (2007). *Réussir le secondaire. Méthodo: le coach des élèves*. Bruxelles: De Boeck.

Les référentiels de compétences

PIASC : Programme adapté aux Socles de compétences

Les programmes d'enseignement fondamental : langue française, formation mathématique, éveil, éducation à la philosophie et citoyenneté, éducation aux médias

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Documents distribués en classe, prises de notes et connected.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux stages, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou activités demandés dans l'UE . Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Attendu que l'évaluation de cette UE repose sur les expériences de stages, aucune dispense ne sera octroyée dans l'UE puisqu'il s'agit d'une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Atelier de formation professionnelle			
Code	14_PEIM1B01PPB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	8 C	Volume horaire	120 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Olivier HERBIN (olivier.herbin@helha.be)		
Coefficient de pondération	80		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les ateliers de formation professionnelle (AFP) sont des moments importants dans la formation car ils sont axés sur la pratique.

- s'essayer à la pratique du métier, au sein de la Haute Ecole, tant au niveau des diverses didactiques qu'au niveau d'outils méthodologiques et pédagogiques.
- construire et organiser une farde contenant différentes leçons (ou différents outils) finalisé(e)s à utiliser dans la pratique du métier à venir ou future.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Acquis d'apprentissages :

- I. (1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- II. (2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).
- III. (4.4., 5.2., 6.1., 6.2.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.
- IV. (4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).
- V. (4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

En BLOC 1, les Ateliers de Formation Professionnelle, nécessitent 3 intervenants : le MFP (maître de formation pratique), le didacticien (le professeur de discipline connaissant donc la didactique liée à sa branche) et le pédagogue. Leur intervention se fait en parallèle. Les étudiants sont divisés en 3 groupes (A, B, C) et vont dans l'atelier des 3 intervenants (cf. horaire de la journée complète d'AFP).

Chaque AFP de BLOC 1 tourne autour d'un thème (les créations poétiques, la conjugaison, la forêt, l'histoire, la numération, les grandeurs, la géographie, la musique, la religion, les arts plastiques).

Démarches d'apprentissage

Le principe de la classe-atelier sera mis en avant. C'est l'occasion pour les étudiants d'observer une leçon enseignée par le MFP face à une classe de primaire ou de vivre des ateliers tels qu'organisés dans l'enseignement fondamental. En fonction des 3 intervenants (MFP, psychopédagogue et didacticien), différentes pratiques seront à exploiter par les étudiants. Ces pratiques aboutiront à des préparations de leçon/d'outils à insérer dans leur farde d'AFP (portfolio). Chaque étudiant sera amené à construire un portfolio contenant les notes de cours mais aussi ses propres synthèses et des apports personnels utilisés pour réaliser les leçons demandées. Ces apports seront également listés sous forme de références bibliographiques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Evaluations formatives, co-évaluation par les paires, auto-évaluation

Chaque professeur pourra évaluer la préparation/l'outil qu'il aura demandé en fonction des objectifs pédagogiques travaillés.

Sources et références

PIASC, programme de mathématique, de français, d'éveil ainsi que celui de philosophie et citoyenneté.

Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Leçons types, méthodologies, outils, powerPoint + Datashow, productions d'étudiants précédents, livres, documents reproductibles, observations,...

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP et la réalisation des tâches demandées est obligatoire et conditionne l'accès aux stages.

Une évaluation continue aura lieu durant l'année afin de vérifier la création des leçons d'afp.

Evaluation de juin :

Regard croisé grâce à la présence des deux évaluateurs.

Lors de l'examen, l'étudiant devra démontrer qu'il a pu transférer les apports des AFP et des différents cours de BLOC 1 au travers des documents présents dans son portfolio (leçons, apports personnels,...)

Evaluation sommative:

- regard microscopique sur le portfolio :

un didacticien, tiré au sort, participera à l'examen oral de fin d'année et posera des questions didactiques et méthodologiques sur la construction de la leçon et les différents concepts vus en AFP et dans son cours.

- regard macroscopique sur le portfolio :

lors de cet examen oral, le MFP ou un pédagogue rencontrera également l'étudiant afin que celui-ci puisse défendre son portfolio en justifiant ses apports personnels, ses choix méthodologiques et le ré-investissement de ceux-ci dans les leçons créées.

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée sur base des compétences lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux stages, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes.

Attendu que l'évaluation de cette UE repose sur les expériences de stages, aucune dispense ne sera octroyée dans l'UE puisqu'il s'agit d'une évaluation intégrée.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors

cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou activités demandés dans l'UE . Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	10				
Période d'évaluation			Exm	90	Exm	100

Evc = Évaluation continue, Exm = Examen mixte

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 80

Dispositions complémentaires

Attendu que l'évaluation de cette UE repose sur les expériences de stages, aucune dispense ne sera octroyée dans l'UE puisqu'il s'agit d'une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Stages pédagogiques			
Code	14_PEIM1B01PPC	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	5 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Céline DOCHY (dochyc@helha.be)		
Coefficient de pondération	50		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Le stage est l'occasion pour l'étudiant :

1. D'assurer l'intégration entre la pratique et la théorie : application progressive et souple de la méthodologie étudiée à l'école normale, adaptation des méthodes pédagogiques de l'étudiant au projet pédagogique du maître de stage.
2. D'apprendre la prise en charge globale d'une classe.
3. De développer sa réflexion personnelle portant sur la représentation que l'on se fait de l'enseignement en général.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

- I. (1.3.) Dans les situations professionnelles, l'étudiant sera capable d'utiliser un langage oral et /ou écrit adapté (niveau de langue, orthographe, syntaxe, structure, prononciation...)
- II. (2.1.) Dans toutes les activités de formation, il est attendu que l'étudiant adopte une posture d'enseignant responsable (règles de savoir vivre : ponctualité, tenue vestimentaire, respect des engagements, implication personnelle dans les différentes tâches du futur enseignant, juste distance vis-à-vis des élèves et des partenaires de la formation).
- III. (4.4., 5.2., 6.1., 6.2.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation.
- IV. (7.1.) En situation de pratique professionnelle, l'étudiant sera capable de prendre le relai de l'enseignant en utilisant à bon escient les dispositifs de gestion de groupe déjà implantés dans la classe.
- V. (4.1.) Dans toutes les activités de cette unité d'enseignement, l'étudiant témoignera d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).
- VI. (4.3.) En situation professionnelle, l'étudiant sera capable d'identifier les forces de sa pratique et les besoins nécessaires d'amélioration.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Enseignement : prise en charge d'une seule classe

(en 3ème ou 4ème primaire uniquement et pas en cycle).

La durée du stage est découpée dans le temps (2 X 1 semaine). Ces deux semaines sont espacées dans le temps mais se passent au sein de la même classe. L'étudiant est amené à enseigner 3 périodes durant la première semaine de stage et 10 périodes durant la deuxième semaine de stage.

Les étudiants doivent impérativement être deux par école de stage.

En fonction du nombre d'inscriptions en bloc 1, les étudiants seront amenés à travailler en binôme au sein des classes.

Démarches d'apprentissage

L'étudiant est amené à préparer des séquences d'enseignement pour les deux semaines de stages. Trois périodes de 50 min pour la semaine 1.1. et dix périodes de 50 minutes pour la semaine 1.2.

Evaluation formative :

La démarche réflexive se réalise à l'aide d'une coévaluation formative journalière entre le maître de stage et l'étudiant (le journal de bord). A la fin de la première semaine de stage l'étudiant doit s'autoévaluer et le maître de stage réalise une évaluation formative de cette semaine à l'aide de la grille d'évaluation.

Le parcours de l'étudiant est ponctué de journées d'observation sur le lieu de stage. Celles-ci sont parfois suivies de temps d'échanges à la Haute Ecole par rapport au vécu et à la pratique de terrain

Evaluation certificative :

Tout d'abord l'étudiant devra présenter sa farde de stage à la Haute Ecole. Celle-ci fera l'objet d'une évaluation sur base de compétences. Cette évaluation déterminera l'accès au stage. **Un étudiant ayant une farde ne répondant pas aux critères demandés se verra refuser l'accès aux stages.**

A la fin de la deuxième semaine de stage, le maître de stage évalue l'étudiant à l'aide du rapport qu'il fournira lui-même au maître de stage. De plus, un enseignant de la Haute Ecole réalisera une visite de stage.

Dispositifs d'aide à la réussite

1. Les micro-enseignements (obligatoire - cf. Art. 66 du REE)

Lors de ces journées, les étudiants peuvent s'essayer à l'enseignement de leurs trois premières préparations de leçons et recevoir un feedback interdisciplinaire du pédagogue, du didacticien et des pairs.

Cela permet aussi à l'étudiant de se familiariser avec la grille d'évaluation qui sera utilisée lors des stages.

2. Les ateliers « je prépare » (obligatoire)

Les étudiants devront se présenter aux ateliers "je prépare" avec une ébauche de leur préparation de leçon. Ils auront l'occasion de rencontrer les différents didacticiens pour échanger sur la méthodologie adéquate à utiliser.

3. Une vidéo pour constituer la farde de stage

Cette vidéo se trouve en ligne sur la plateforme.

4. La correction formative de la farde de stage (par un pair ainsi que par la HE)

5. L'accompagnement des professeurs

Lors des différents ateliers les enseignants sont disponibles pour répondre aux questions des étudiants.

6. La visite de stage

7. Une coévaluation formative journalière : le journal de bord. Les maîtres de stage sont invités à consigner journalièrement leurs observations et conseils méthodologiques dans un carnet (cf. journal de bord) remis par le stagiaire. Ils y mentionnent aussi bien les défis à atteindre que les forces du stagiaire et précisent clairement s'il s'agit d'un simple conseil ou d'une exigence à respecter pour la suite fructueuse du stage. Il est demandé au stagiaire de pratiquer quotidiennement et par écrit une analyse réflexive de ses activités (cf. le même journal de bord sur la page en vis-à-vis).

En fin de première semaine, le maître de stage est amené à remplir une grille d'évaluation formative. Il est également demandé au stagiaire de remplir une grille du même type en guise d'autoévaluation.

Sources et références

PIASC, programme de mathématique, français, éveil et philosophie et citoyenneté

Divers ouvrages méthodologiques et supports pédagogiques en bibliothèque.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les cours théoriques, la didactique des disciplines, les AFP, le Vade-Mecum, les journées de contact, d'écoute,

d'observation, les ateliers de préparations, les micro-enseignements, le co-titulariat, le journal de bord et l'autoévaluation, le profil de l'étudiant sur base de compétences, la bibliothèque et diverses ressources.

Le portfolio réalisé à l'aide des cours d'AFP

4. Modalités d'évaluation

Principe

La présence aux AFP est obligatoire et conditionne l'accès aux stages. Les tâches demandées lors des cours et non effectuées occasionneront une interdiction de présenter l'examen.

Une évaluation certificative

Il est demandé au maître de stage, à la fin de la deuxième semaine du stage, de réaliser une évaluation à l'aide du document intitulé *Rapport d'évaluation du stage*.

À cela viennent s'ajouter les ateliers de préparation de stages, l'évaluation formative de la farde en classe avant la première semaine de stage et l'évaluation des stages sur base des compétences professionnelles.

Avant la deuxième semaine de stage (stage 1.2.), une évaluation certificative de la farde est réalisée et validera ou non le départ en stage.

Cette activité d'apprentissage ne pouvant faire l'objet d'une remédiation et d'une seconde évaluation, l'évaluation à l'aide d'une grille critériée de la 1ère session est reportée d'office en 2e session.

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux stages, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle.

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou activités demandés dans l'UE. Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière			Stg	100		
Période d'évaluation						

Stg = Stages

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 50

Dispositions complémentaires

Attendu que l'évaluation de cette UE repose sur les expériences de stages, aucune dispense ne sera octroyée dans l'UE puisqu'il s'agit d'une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
 Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : edu-mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Identité enseignante, déontologie et dossier de l'enseignant			
Code	14_PEIM1B01PPD	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	15 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Chantal LECOLIER (chantal.lecolier@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement s'inscrit dans le développement de la dimension didactique, méthodologique et docimologique des ressources étudiées. La finalité de cette unité est de permettre à l'étudiant de s'approprier des concepts (savoirs), mettre en œuvre des démarches (savoir-faire) et se construire une identité professionnelle (savoir-être).

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de ce cours, l'étudiant sera capable de :

- Mettre en œuvre des démarches et des contenus abordés dans le cadre de la formation en démontrant leur compréhension.
- Témoigner d'une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle (diversification et pertinence des sources, questionnement de ses propres savoirs...).
- Identifier les forces de sa pratique et de ses compétences et valeurs personnelles ainsi que ses propres besoins d'évolution et d'amélioration dans la progression vers l'identité enseignante.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les concepts d'identité personnelle et d'identité professionnelle.
- La dimension humaine de la profession et les paramètres personnels qui y sont liés.
- Le rôle social d'étudiant et ses implications.
- Le rôle de l'enseignant au sein de l'institution scolaire, tel qu'il est défini par les textes légaux de référence.
- L'analyse des pratiques pédagogiques en référence à ces textes.
- L'analyse de ses propres motivations, atouts et difficultés au regard des facettes de la profession enseignante.
- Les enjeux éthiques des pratiques éducatives, dans la perspective de s'inscrire en acteur responsable dans l'institution scolaire.
- Les enjeux liés aux valeurs et à la déontologie de la profession.

Démarches d'apprentissage

Alternance d'exposés, de lecture de textes, de travaux individuels et interactifs; analyse de séquences vidéo.

Constitution et alimentation continue d'un dossier personnel permettant d'envisager les aspects relatifs à l'identité personnelle et enseignante.

Dispositifs d'aide à la réussite

Évaluation formative continue des travaux réalisés par les étudiants dans le cadre du cours.

Sources et références

Les principaux ouvrages à partir desquels le cours s'est notamment construit :

- Andriat, F. (2008). Vocation prof. Bruxelles : Erasme.
- Conseil supérieur pédagogique (2010). Référentiel de compétences de l'enseignant.
- Dupont, P. (2002). Faire des enseignants. Bruxelles : de Boeck
- Fédération Wallonie-Bruxelles, Enseignement.be
- Kaufmann, J.C. (2005). L'invention de soi, une théorie de l'identité. Paris : Hachette littérature, collection Pluriel
- Mucchielli, A. (1986). L'identité. Paris : PUF
- Ministère de la communauté française (2002). Devenir enseignant. Le métier change, la formation aussi. Bruxelles : Agers
- Rollot, O. (2011) Devenir prof, pourquoi pas ?, 29 mars 2011, Paris : Le Monde.

Les ressources du site enseignement.be (dont le magazine Prof et la section "Pourquoi pas Prof ?)

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Présentations de type .ppt, documents de travail, textes, illustrations imagées, capsules vidéos, ...

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation du cours d'Identité Enseignante s'appuyera sur la remise d'un portfolio attestant de la réflexivité de l'étudiant quant à sa construction identitaire (personnelle et professionnelle).

L'évaluation certificative de cette activité d'apprentissage est réalisée lors d'une épreuve intégrée qui comprend également les critères liés aux activités interdisciplinaires, aux stages, aux ateliers de formation professionnelle et aux activités de construction de l'identité professionnelle

Toutes les AA de cette unité d'apprentissage concourent au développement de compétences communes dès lors cette UE fera l'objet d'une évaluation intégrée.

La note de cette UE est attribuée en fonction du bilan de compétences qui se base sur les différents travaux ou examens demandés dans l'UE . Ce bilan de compétences est fourni à l'étudiant lors du cours et en ligne sur la plateforme Connected.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Trv	25				
Période d'évaluation			Exp	75	Exp	100

Trv = Travaux, Exp = Examen pratique

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

Attendu que l'évaluation de cette UE repose sur les expériences de stages, aucune dispense ne sera octroyée dans l'UE puisqu'il s'agit d'une évaluation intégrée.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2021-2022).